

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 653

Artikel: Pour les réfugiés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mme Julie Dubuis, à Rossinière, Lina Dela-crausaz, à Epalinges, et Fréda Péclard, à La Sallaz à Lausanne.

Une nomination à Marcellin.

Pour remplacer comme directrice de l'Ecole ménagère rurale de Marcellin Mme Berthe Rouffy, qui se retirera au printemps prochain, le Conseil d'Etat vaudois a désigné Mme Agathe Salina, maîtresse ménagère à Cossonay.

Mme Salina possède sa maturité fédérale, son diplôme des cours professionnels, son diplôme d'enseignement ménager ; elle a fait un stage à Marcellin en 1934, a enseigné dès 1935 à l'Ecole ménagère de Moudon, et dès 1940 à l'Ecole ménagère de Cossonay.

Bons de fêtes.

L'œuvre des Bas-Fonds de l'Armée du Salut (Genève) nous prie d'informer nos lectrices que son traditionnel « Panier de Noël » des années d'avant-guerre a été remplacé, vu les circonstances, par des « Bons de fêtes » permettant l'acquisition d'articles d'épicerie contre tickets. Les misères à secourir sont grandes : aussi tous les dons en argent (compte de chèques postaux N° 1.4084), vêtements, jouets, etc. sont-ils reçus avec reconnaissance par les Officières des Bas-Fonds, 45, rue Fendt.

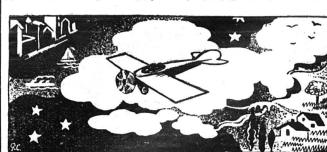
Les femmes auront-elles le droit de vote dans la France de demain ?

D'après une correspondance d'Alger (source britannique), l'un des points communs aux deux projets qui fixent le régime transitoire de la nation, avant que puisse être convoquée une Constituante, serait que les femmes auraient le droit de vote. Et si y a un cas où cela est pure justice, c'est certes celui-ci !

Nous revendiquons toujours le suffrage féminin indépendamment de toute activité méri-taire, parce qu'il est un droit en lui-même. Mais quand ce droit vient s'établir sur tant d'activités multiples, tant de dévouements, tant de douleurs aussi, de sacrifices et de morts — alors vraiment on n'aurait pas compris que la France de demain — et non d'après-demain, car, aux termes de cette correspondance, des élections communales devront avoir lieu sans attendre la libération du territoire — on n'aurait pas compris que la France de demain ne fasse pas le geste que nous attendons toutes d'elle.

Demandez
le MOUVEMENT FÉMINISTE
dans les kiosques de l'
AGENCE NAVILLE

Le Consommateur
soucieux de ses intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE



Correspondance

50 ou 70 % de laine ?...

Nos lecteurs auront relevé dans nos précédents Petits Courrier les observations de deux de nos lectrices. Ebaubie et Ahurie, qu'avaient stipulé les dispositions d'une récente ordonnance fédérale, stipulant que les tissus pour hommes étaient autorisés à contenir 70 % de laine, alors que ceux destinés aux femmes, civiles ou militaires, ne pouvaient pas en comprendre plus d'50 %. Cette inégalité de traitement suivant le sexe, même dans le domaine des étoffes ! n'a pas manqué d'ailleurs de frapper d'autres journaux, comme le prouvent des coupures de presse qui nous sont parvenues, notamment de la Sentinelle (Chaux-de-Fonds) et de la Tribune de Genève.

C'est pourquoi, voulant connaître les causes officielles de cette nouvelle « discrimination », nous nous sommes adressée en haut lieu. La réponse suivante de la Centrale fédérale de l'économie de guerre vient de nous parvenir, avec prière d'en faire connaître le contenu à nos lectrices et lecteurs. Ceux-ci déduiront eux-mêmes leurs conclusions des explications que l'on nous donne ! (Réd.)

Après nous avoir fait remarquer que l'ordonnance N° 23 T. de l'OGIT, entrée en vigueur le 1er novembre dernier, n'innove pas, puisqu'elle

ne fait que reproduire les dispositions d'une ordonnance précédente N° 17 T. du 24 avril 1942, le Secrétariat du Service d'information de la Centrale nous fournit les motifs des considérations qui ont inspiré le législateur, lorsqu'il a décreté que les vêtements masculins devaient contenir 70 % de laine et les vêtements féminins 50 % seulement :

a) l'on a de tout temps fabriqué des tissus de qualité plus lourde et plus durable lorsqu'ils étaient destinés à la confection de vêtements masculins.

b) les vêtements masculins sont beaucoup moins soumis aux fluctuations de la mode.

c) leurs propriétaires les portent beaucoup plus longtemps.

d) ils exigent d'eux une plus grande résistance à l'usure.

e) ils les portent davantage pour du travail et des occupations qui les exposent plus fréquemment aux intempéries.

f) les hommes portent toute l'année des vêtements de laine, alors que les femmes n'en portent généralement que pendant la saison froide.

Mais ceci posé, vient toute une série de cas d'exonération, qui nous font nous demander s'il était vraiment bien nécessaire d'édicter ces ordonnances 17 et 23 T., vu toutes les possibilités de permission qui s'offrent à nous ? Nous les résumons ci-après :

a) Les fabricants sont autorisés à ajouter de la laine dite de « renaissance » (nous avouons notre ignorance en ce domaine !) aussi bien aux tissus destinés aux hommes qu'à ceux destinés aux femmes, d'autant plus que cette laine se trouve, paraît-il, en abondance.

b) De plus les importations en laine de tonte

étant interrompues depuis longtemps, force est aux fabricants de vêtements masculins de se contenter de tissus ne comprenant pas plus que les nôtres, 50 % de laine de qualité.

c) Les tissus de laine importée peuvent être employés indifféremment pour les vêtements de nos frères, parents et amis et pour les nôtres.

d) Les vêtements de ski peuvent tous contenir 70 % de laine de tonte qu'ils soient destinés à des hommes ou à des femmes.

e) Mieux encore : si certains de nos vêtements suivent moins que d'autres les fluctuations de la mode et doivent résister une plus forte usure (le texte officiel dit « jaquette », mais nous supposons qu'il s'applique aussi bien aux costumes tailleur, dont nous savons toutes que la jupe se lustre ou même se trouve avant la jaquette), nous sommes autorisées à employer pour eux des tissus à plus de 50 % de laine. Décidément, nous voilà rassurées et reconfortées.

Reste le point délicat des uniformes de nos Services complémentaires féminins : or, le port de ceux-ci n'est pas obligatoire pour elles, mais seulement, si nous sommes bien informées, le fourreau de service. Il paraît cependant que celles de nos S. C., qui accomplissent un service spécialement pénible pour elles et pour leurs vêtements, peuvent obtenir une capote et un bonnet de police de même qualité que ceux qui sont confectionnés pour la troupe. Mais ce que nous dit pas la réponse officielle, et que nous croyons savoir d'autre part, c'est que dans ces cas-là, ce sont elles qui le payent ? l'inégalité se trouverait donc, non plus dans la « trame du tissu, mais dans le porte-monnaie ?...



Artistes vaudoises

Quel regret de n'avoir pu parler plus tôt, avant sa fermeture, de l'Exposition de la section de Lausanne de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs ! Car l'Exposition de ces dames, comme disent ceux d'en face, était fort intéressante. C'est avec plaisir que l'on relève la tenue toujours meilleure de cette exposition collective. Il faut en attribuer le mérite aux artistes, toujours plus exigeantes envers elles-mêmes, et aussi au jury, que présida avec autorité la présidente de la section, Mme L. Contat-Mercanton.

Impossible de relever ici les noms de toutes les exposantes et de refaire le catalogue. Citons

Que les fleurs de
Hirt sont donc belles !
4, rue de la Fontaine tél. 5.01.60

simplement le beau portrait de jeune fille, d'une élégante virtuosité, de Nanette Genoud ; le portrait de M. N., de Violette Diderens, remarquable par sa franchise, à malheureusement été retiré pendant l'exposition ; c'est dommage, car c'est une œuvre de valeur. Les fleurs de Mme Contat, de Violette Milliquet, de Mme Randin-Recordon, dont le talent s'affirme et se mûrit, étaient remarquables. Les clairs paysages de la Broie de Mme Claire Batté (Oron), ceux de Germaine Ernst (Lausanne) un *Saus-Fée* de Marquette Guarnieri (Lausanne), le *Soir d'été* de Mme Macdonald-Jaccard, ceux de Claire Weber (Lausanne), méritent mieux que cette séche énumération. Le dessin à l'encre de Chine, *éléphants*, de Mme Huppmann-Valbella (Montreux), a trouvé une acheteuse. Marguerite Steinlen, que chaque jour on prise davantage, avait une grande nature morte et des *Cerises* très réussies.

Dans les vitrines, de précieuses reliures de Mme L. Buenzod, de Lucy Weith, de Mmes Rossel faisaient l'éloge de celles qui, en dépit de la rareté des matières premières, savent et veulent habiller ces compagnons de nos journées, dernier refuge de ceux qui croient encore en l'espérance humaine.

S. B.
(Publication retardée faute de place).

Papiers Peints
DUMONT
19 B° HELVETIQUE

fameuse *Lettre écrite de la campagne*. Cultivé, aimant à recevoir, il est l'hôte rêvé, pour Lady Wortley Montagu, qui a trouvé l'Italie maussade. Par contre, elle se loue des Genevois, de la simplicité et de la grâce de leur accueil. La chose vaut la peine d'être relevée. Mais l'instable voyageuse repart bientôt pour Avignon, où elle se fixera pour un temps. Ses *Lettres d'Orient* sont publiées, celles à J.-R. Tronchin sont restées inédites. Ces trois lettres font contraste avec l'œuvre de la brillante épistolière. On y sent toute la souffrance de la femme, à qui la vie de l'esprit ne suffit pas à remplir une existence sans but.

Remercions Mme Engel de nous avoir révélé quelques-uns des trésors qui dorment dans des archives de famille, et d'avoir su mettre en valeur et situer dans leur temps ces brillantes apparitions en quête de renommée, et qui sont le plus souvent des femmes malheureuses et insatisfaites de leur sort.

Il y aurait encore beaucoup de choses à glaner dans ce livre consacré à la *Suisse et ses amis* ; nos lectrices auront le plaisir de le découvrir elles-mêmes.

Emilie TREMBLEY.

Livres reçus

GESENDORF-DES GOUTTES : *Savonarole le chevalier du Christ*. Avec seize planches hors-texte et vingt-huit dessins d'Alex. Matthey. Editions Labor, Genève.

Dans la collection *Les vainqueurs* vient de paraître, ce beau livre qui campe la grande fi-

gure de Savonarole dominant l'Italie de son temps. Très érudite, cette étude approfondie du moine qui bouleversa tant d'âmes, qui suscita tant d'enthousiasme, de haine et d'amour, est cependant une lecture qui n'a rien d'aride. Elle nous plonge dans l'histoire agitée de ce temps et de cette Italie divisée, dans les luttes sans merci entre les factions de Florence.

Contre les vices s'étalant avec impudique, contre la papauté d'alors et ses turpitudes, voici un homme qui ne craint que Dieu seul et qui tonte, du haut de la chaire, sans égards pour les grands de ce monde et les vengeances qu'il suscite. Avec une élégance rude, incisive, droyante, il rassemble autour de lui les foules : les églises sont trop petites — même Ste-Marie des Fleurs — pour contenir ses auditeurs ; aussi les femmes sont-elles exclues. Il semble bien, toutefois, que la cause principale de cette exclusion ait été le manque de place, sauf lorsqu'il s'agissait des affaires publiques, car de ce domaine, Savonarole a dit que les femmes n'avaient pas à s'en occuper !

Se sentant appelé d'En Haut à sa tâche de purificateur, dans la politique, dans la religion avilie, dans les mœurs, il luttera jusqu'au bout avec la même franchise crue, avec la même véhémence ; seules les supplices qui ont précédé sa mort lui arracheront par instants des aveux de faiblesses aussitôt rétrécies.

La dignité, la noblesse, l'oubli total de soi-même — traits frappants chez ce grand homme, il ressort, outre que des faits, des nombreuses citations qui enrichissent cette biographie sans l'allourdir. Et admirant les nombreuses illustrations, on se sent comme envoyé par cette Italie

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE
R. CRISTIN-GENÈVE
 2, route de Chêne — Téléphone 4.26.79
 COMESTIBLES - VOLAILLES - CONSERVES
 VINS - LIQUEURS - CHAMPAGNES

La Pharmacie MARKIEWICZ
 24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
 doyenne des pharmacies genevoises.
 Se recommande pour l'exécution conscientieuse
 de toutes ordonnances médicales privées aussi
 bien que pour les caisses malades.
 Produits de première qualité aux prix les plus
 modérés. Pas de personnel non qualifié.

CANTON DE VAUD
 BAS - LINGERIE - TRICOT -
 ROBES ET BLOUSES
 COSTUMES ET MANTEAUX
 Spécialités

Art Rustique suisse
 Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
 Bois tournés et Poteries.
 Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUENOUD Pl. St-François, 12^{me} (entresol) LAUSANNE

HOTEL DE LA PAIX
LAUSANNE

La plus belle situation

Son cabaret en vogue

„AU COUP DE SOLEIL“ avec Edith et Gille
A. FRUTSCHY
TAPISSIER - DÉCORATEUR
VEVEY - 10, rue d'Italie Tél. 5 25 56
 Tous meubles remboursés - Studio complet
 Spécialité : Berceaux

Lamaison du tricot

GENÈVE **LAUSANNE**

Carnet de la Quinzaine

Samedi 8 janvier.
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 45: *Portraits d'auteurs*, prose et poésie, causerie par Mme L. Pommier.

Dimanche 9 janvier.
GENÈVE: *Les cinq minutes de la Solidarité* causerie par Radio, 18 h. 50: *Le statut des gardes-malades*, par Mme le Dr. Girod, sous les auspices du Cartel genevois H. S. M.

Mardi 11 janvier.
GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22 rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: *Les tâches du tuteur général à Genève*, causerie publique et gratuite par M. E. Métraux, tuteur général.

Mardi 18 janvier.
GENÈVE: Séance du Groupe d'études de l'Association pour le Suffrage, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: *Les assurances sociales*, sujet introduit par Mme S. Renaud, lic. ès sciences sociales. Discussion.

Vendredi 21 janvier.
LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, 20 h. 15, Lycée-Club, 12, Etraz: *L'humour dans le journalisme*, causerie publique et gratuite par M. P. Martinet, directeur de la Revue.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

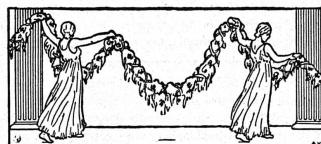
Un BAS inusable
 „Mixte - Cablé“ de **BALUX**
 5, rue du Commerce

BANQUE FÉDÉRALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Molard **GENÈVE** **Tél. 4.92.00**

*vous conseille avantageusement et individuellement
 pour vos opérations financières*



A travers les Sociétés

Un cours pour tutrices.

« Tutrice, moi?... Jamais de la vie, j'en serai bien incapable... » telle est la décevante réponse que l'on entend trop souvent lancer sans réfléchir par des femmes, qui pourraient cependant rendre les plus grands services dans de nombreux cas d'enfants relevant de l'autorité tutélaire. Aussi peut-on féliciter la Fédération bernoise des Sociétés féminines d'avoir organisé pour ses membres un cours d'une journée sur des questions de tutelle: en effet de nombreux éclaircissements et explications ont été fournis par des spécialistes de la tutelle sur les tâches qui incombent à la tutrice, les difficultés qu'elle peut rencontrer et la manière de les surmonter, les cas pratiques qui peuvent se présenter à elle, etc., etc. Les détails fournis par des tutrices et tutrices en fonction dans le canton de Berne ont présenté aussi de précieuses expériences, si bien que, et malgré la différence suivant les cantons de l'application du système de tutelle, l'on ne peut que souhaiter que d'autres groupes féminins suivent l'exemple de Berne.

(N.D.L.R. — Faut-il rappeler que l'accession des femmes à la tutelle a été l'un des progrès réalisés en 1912 par le Code civil suisse, progrès que nombre de pays nous enviaient alors? Il serait dommage que le grand élan féminin qui suivit l'entrée en vigueur de cette nouvelle disposition ne fut pas suivi).

Il vient de se fonder dans l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin un nouveau groupe, dit des « Intérêts féminins », dont la tâche est spécialement de travailler au rétablissement de la tutelle à l'égard d'Emmanuel Fellenberg. Son œuvre et sa vie sont intéressantes. Il est peu connu, mais l'on peut supposer que c'est précisément pour cette raison que Pro Juventute a choisi l'émule de Pestalozzi. Cependant, d'autre part, je sais d'accord pour redéfinir une place pour le mérite féminin dans la collection des timbres de Pro Juventute. J'ai des raisons de croire qu'une nouvelle suggestion serait bien accueillie. Je me permets un conseil: Même si cela devait être une redite, il faudrait indiquer quelques noms de femmes méritant d'être tirées de l'ombre en rappelant brièvement le rôle qu'elles jouèrent soit dans l'histoire, soit dans le développement de l'action sociale. Je souhaite à notre cher Mouvement... ce que lui-même souhaite!

(A. W.-G. (Genève). ...serait reconnaissant à toutes les lectrices du Mouvement qui voudraient bien participer à son enquête sur « l'idéal féminin 1944 », en répondant aux deux questions suivantes:

1) Quelles sont les qualités nécessaires à la femme des temps actuels?
 2) Quels défauts doit-elle éviter?

On peut répondre (jusqu'au 31 janvier 1944 à l'adresse de la Rédaction) par simple énumération, ou mieux encore sous une forme littéraire ou artistique brève: sentences, maximes, poèmes, sketches, nouvelles, chansons, dessins avec légendes, etc. (les meilleurs envois seront primés). Merci d'avance.

contes dont le solide vêtement cartonné est enjolivé par une image aux vives couleurs: une petite ville endormie au clair de lune. Ce fréquent illustre la première de huit petites histoires, dont chacune est racontée à un homme d'affaires sceptique, enfonce au matin et l'amour de l'argent, par un des anges qu'au long de sa traversée du bourg, il voit surgir au dessus d'une maison blanche. Beaucoup d'imagination et de la variété dans ces courts récits.

M.-L. P.

Chez Payot, éditions ou réédition dans une forte collection illustrée:

Voici d'abord, pour les moins de dix ans, un délicieux volume de L. Corbaz: *Cœur d'enfants et coeur de bêtes*. Plus heureux que les hommes, l'écureuil Grignotte, la chatte Miallette, le lapin Fleur de trèfle restent éternellement jeunes et agréables à écouter. Du point de vue pédagogique, cela est important!

Et... Voici des Contes! par Marg. Duclain. Ces récits mi-véridiques, mi-féeries intéresseront en particulier les fillettes (9 à 13 ans), cependant que les grands garçons chercheront avec passion à deviner le *Secret de la porte de fer*. Tei est le titre d'une aventure alertement contée par Gaston Clerc.

R. G.

Une école enfantine de Bâle nous envoie trois gigantesques cartons contenant plus de 20 paires de souliers d'enfants, du linge, des habits, des jouets, mais aussi des farines Nestlé, de l'Ovomaltine, du chocolat — et avec cela une gentille lettre ornée de superbes et naïfs dessins à laquelle sont attachés d'alléchants coupons de confiserie!

Une sœur visitante d'Argovie nous envoie des caisses et des cartons pleins de vêtements les plus divers, de la poudre à lessive, des fortifiants, — ainsi que des voitures et des berceaux de poupée avec literie complète — et bien d'autres richesses qui toutes sont les très bienvenues.

D'une école de St-Gall, nous recevons sept énormes colis pleins d'une vraie moisson d'habits, de linge et de souliers.

Nous voudrions mentionner encore ces deux maisons de tissus qui mirent à notre disposition, l'une un grand coupon de soie brûle, précieuse matière à couvertures, dessous chauds, etc.; l'autre 7 splendides imperméables tout neufs!

Il faudrait pouvoir nommer chaque envoi en particulier pour exprimer notre joie à recevoir tous ces paquets. Nous aimerions cependant remercier tout spécialement les donateurs de savon, de comestibles et de jouets, ainsi que de vêtements neufs, qui, naturellement, nous étaient tout particulièrement précieux.

Tous ces dons témoignaient de beaucoup de cœur et de bienveillante compréhension pour la détresse de nos réfugiés; ils témoignaient cependant avant tout de la compréhension de ce devoir qui nous est imposé: de penser à ceux qu'un sort cruel force à chercher asile sur notre sol pour échapper à la persécution, à la déportation et à la mort...

Nous remercions donc de tout cœur nos généreux donateurs, car ils nous ont fait un double cadeau: non seulement des biens matériels destinés à notre vestimentaire, mais encore bien plus de la joie que nous aurons à pouvoir adoucir quelque peu une misère si profonde. Et notre cœur pour eux, c'est qu'ils puissent aussi partager cette grande joie avec nous.

Section Genevoise d'aide aux Enfants d'Emigrés, 37, quai Wilson, Genève. Compte de chèques postaux 1.7074.

du Quattrocento, qui fut celle de l'austère Dominicain, comme celle aussi des Médecins et des aristocrates qu'ils protégeaient.

Sans doute M. Geisendorf a-t-il eu raison de repousser à la fin du volume les notes, la bibliographie très abondante, ainsi que la table des illustrations et des hors-texte; mais est-il permis de dire que, pour ces derniers, nous eussions aimé qu'on citât les peintres dont Alinari, Brogi, Anderson et d'autres ont fourni des reproduction de leurs œuvres?

M.-L. P.

Encore quelques titres de jolis livres d'enfants

Chez Delachaux et Niestlé (Neuchâtel).

R. GRANDVONNET : *Le royaume enchanté* (illustr. d'Henriette Boile), 5 fr. — Luisa VILLANI : *Des anges sur les toits* (trad. de Jacqueline Des Gouttes) illustré. Prix: 5 francs.

Les bêtes, les plantes, les astres et les nains de la montagne parlent tous leur langage, que les hommes, bien entendu, ne comprennent pas, mais Jean-Claude n'est pas un homme; c'est encore un petit garçon, auquel il est donné d'entendre clairement ces langues variées depuis que l'Homme aux mille visages, vieux comme le monde, lui a fait un précieux cadeau: la clef du royaume enchanté — du royaume de la nature. Et voici, chez le même éditeur, un livres de

CAISSE D'ÉPARGNE

DE GENÈVE

GARANTIE
 PAR L'ÉTAT

Réerves et dépôts
 120.000.000

Dépôts de 1 à 20.000
 TITRES — COUPONS — RENTES VIAGÈRES
 Corraterie, 4